

Aperçu des garanties

Dans un contexte où les adhérents souhaitent avoir davantage de choix et être en mesure de personnaliser leur régime d'assurance, l'ajout des Garanties facultatives vous permet de montrer que vous êtes à l'écoute et que vous agissez pour répondre à leurs besoins.

Notre plateforme d'assurance numérique permet aux adhérents d'accéder à une couverture supplémentaire qui ajoute de la valeur à votre régime d'assurance et les aide à protéger leur santé et leur bien-être financier. Cet outil est entièrement sécuritaire et son utilisation est d'une simplicité impressionnante! Les adhérents peuvent obtenir une soumission en quelques secondes et souscrire une couverture en quelques minutes, et ce, **sans frais ni efforts pour vous, le promoteur de régime.**

Proposez une gamme complète de nouvelles garanties à des taux de groupe généralement plus bas pour vos adhérents que ceux associés aux régimes d'assurance individuelle. De plus, les adhérents peuvent souscrire un certain montant de couverture **sans avoir à répondre à des questions d'ordre médical!** Consultez le sommaire des garanties pour en savoir plus.



Expérience numérique sans tracas

Notre plateforme en ligne intuitive rend le processus convivial du début à la fin! De plus, il suffit d'un coup de fil pour obtenir le soutien de nos agents autorisés.



Gamme de produits personnalisable

Les adhérents n'ont accès qu'aux garanties facultatives offertes par leur régime collectif et sélectionnent la couverture qui répond à leurs besoins.



Soumissions produites en moins de 90 secondes

Les adhérents voient leurs primes en temps réel en sélectionnant les couvertures et les produits offerts à des taux de groupe abordables.



Adhésion très rapide

L'adhésion en ligne ne prend que quelques minutes à remplir et est signée par voie électronique. Cette solution est conçue de façon à ne poser que les questions pertinentes.



Intégration simplifiée

Cette solution est entièrement intégrée au régime d'assurance existant afin que les adhérents puissent consulter et gérer leurs garanties et obtenir des renseignements sur ces dernières, tout cela au sein de la même expérience unifiée.



Aucune administration

Nous prélevons les primes directement auprès des adhérents et le processus d'administration en continu associé à la retenue sur le salaire n'est plus nécessaire.



Plan d'engagement des adhérents clé en main

Nous collaborons avec vous pour mettre en œuvre le plan de communication qui fonctionne le mieux pour votre entreprise. Nous détenons les bons outils pour informer vos adhérents et interagir avec eux.



Excellent service

L'équipe responsable des garanties facultatives est intégrée à votre équipe de gestion de compte existante. Nous vous connaissons déjà, ce qui nous permet de vous offrir la même expérience harmonieuse qu'à l'habitude!

Sommaire des garanties

Garantie	Âge de cessation	Taille du groupe ¹	Montant maximum sans preuve d'admissibilité (MSPA) ^{2,3}			Prestation maximale ⁴		
			Adhèrent	Conjoint	Enfant	Adhèrent	Conjoint	Enfant
Maladies graves ^{5,6}	70 ans	3 à 99	20 000 \$	20 000 \$	5 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	5 000 \$
		100 à 499	30 000 \$	30 000 \$	10 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	10 000 \$
		500 à 999	40 000 \$	40 000 \$	10 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	10 000 \$
		1 000 à 4 999	50 000 \$	50 000 \$	10 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	10 000 \$
		Plus de 5 000	60 000 \$	60 000 \$	25 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	25 000 \$
Vie ^{5,6}	70 ans	3 à 99	20 000 \$	20 000 \$	25 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	25 000 \$
		100 à 499	30 000 \$	30 000 \$	25 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	25 000 \$
		500 à 999	40 000 \$	40 000 \$	25 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	25 000 \$
		1 000 à 4 999	50 000 \$	50 000 \$	25 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	25 000 \$
		Plus de 5 000	Déterminé au cas par cas pour chaque groupe			500 000 \$	500 000 \$	25 000 \$
Décès et mutilation par accident (DMA) ⁶	70 ans	Cette garantie peut être souscrite comme un ajout à l'assurance Vie, avec une couverture individuelle ou familiale. Dans le cas de l'adhérent, la couverture correspondra à son montant de couverture approuvé pour l'assurance Vie. Dans le cas de la couverture familiale, la couverture du conjoint correspond à 40 % du montant de couverture approuvé pour l'adhérent (50 % s'il n'y a pas d'enfants) et la couverture de chaque enfant correspond à 5 % du montant de couverture approuvé pour l'adhérent (10 % s'il n'y a pas de conjoint).						
Médecin en ligne ⁷	70 ans	Cette garantie peut être souscrite comme un ajout à la garantie Maladies graves ou Vie, avec une couverture individuelle ou familiale. Elle offre un total de cinq (5) téléconsultations avec un médecin par personne ou par famille. N'est pas offerte lorsque tous les adhérents du régime sont admissibles à Médecin en ligne ou à un autre programme de soins numériques.						

¹ Nombre d'adhérents actifs admissibles aux garanties.

² Applicable pendant une période d'adhésion libre de 31 jours ou dans les 31 jours suivant la date d'admissibilité d'un nouvel adhérent ou conjoint, ou à la date à laquelle l'adhérent vit un événement de vie admissible.

³ Pour les groupes qui n'utilisent pas la plateforme d'assurance numérique de Croix Bleue Medavie, tous les nouveaux montants de couverture nécessitent la présentation d'une preuve d'assurabilité.

⁴ Assujettie à tout maximum combiné admissible.

⁵ Offert en tranches de 10 000 \$ pour l'adhérent et le conjoint et en tranches de 5 000 \$ pour un enfant.

⁶ Les modalités d'exonération des primes s'appliquent.

⁷ La garantie Médecin en ligne facultative est offerte seulement sur la plateforme d'assurance numérique.

Taux mensuels

Vie (tranches de 10 000 \$)

Âge	Homme		Femme	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeuse	Fumeuse
0 à 29 ans	0,45 \$	0,69 \$	0,20 \$	0,32 \$
30 à 34 ans	0,57 \$	0,93 \$	0,34 \$	0,52 \$
35 à 39 ans	0,79 \$	1,45 \$	0,56 \$	0,98 \$
40 à 44 ans	1,00 \$	1,91 \$	0,74 \$	1,37 \$
45 à 49 ans	1,70 \$	3,37 \$	1,22 \$	2,34 \$
50 à 54 ans	2,89 \$	5,77 \$	1,89 \$	3,66 \$
55 à 59 ans	4,25 \$	8,51 \$	2,94 \$	5,68 \$
60 à 64 ans	7,46 \$	14,91 \$	5,45 \$	10,54 \$
65 à 69 ans	12,54 \$	25,09 \$	8,11 \$	15,66 \$

Taux pour les enfants : 1,03 \$ par tranche de 5 000 \$.

Couvre tous les enfants, peu importe la taille de la famille.

DMA (tranches de 10 000 \$)

Adhèrent seulement	Famille
0,43 \$	0,62 \$

Les taux illustrés ne comprennent pas les taxes applicables.

Maladies graves (tranches de 10 000 \$)

Âge	Homme		Femme	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeuse	Fumeuse
0 à 29 ans	0,90 \$	1,14 \$	1,05 \$	1,21 \$
30 à 34 ans	1,23 \$	1,72 \$	1,58 \$	1,92 \$
35 à 39 ans	1,66 \$	2,81 \$	2,37 \$	3,12 \$
40 à 44 ans	2,66 \$	5,06 \$	3,57 \$	5,03 \$
45 à 49 ans	4,45 \$	8,50 \$	5,45 \$	7,96 \$
50 à 54 ans	8,19 \$	15,61 \$	7,92 \$	12,14 \$
55 à 59 ans	14,54 \$	28,29 \$	10,92 \$	18,16 \$
60 à 64 ans	22,99 \$	42,97 \$	14,49 \$	25,10 \$
65 à 69 ans	32,87 \$	61,45 \$	19,27 \$	33,38 \$

Taux pour les enfants : 1,91 \$ par tranche de 5 000 \$.

Couvre tous les enfants, peu importe la taille de la famille.

Médecin en ligne

Adhèrent seulement	Famille
5 \$	8 \$

Apprenez-en plus sur la proposition de valeur de nos Garanties facultatives en visitant notre site pour les promoteurs de régime au cbmedavie.ca/garantiesfacultatives/promoteursderegime.